

NOTRE VILLAGE

CADOURS



ACTUALITÉS

- ± L'Edito du maire
- ± Les évènements
- ± Le mot des associations

DOSSIERS

- ± Environnement
- ± La journée citoyenne 2018
- ± Le budget prévisionnel
- ± Un peu d'Histoire

ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS



La sortie de ce nouveau bulletin est l'occasion de faire un point sur les actions municipales menées depuis ce début d'année.

L'actualité de ces six premiers mois a été très studieuse au sein de notre Mairie, avec notamment la préparation du budget 2018.

Exercice rendu de plus en plus difficile mais passionnant qui doit respecter l'impérieuse maîtrise des dépenses de fonctionnement. Chaque année, il révèle les mêmes paradoxes : si chacun est unanime en théorie sur la nécessaire baisse de la dépense publique, il en est tout autrement dans la pratique lorsque les impératifs se présentent et que les besoins et attentes ne sont pas satisfaits !

Nous avons dû procéder à quelques arbitrages pour contenir nos dépenses de fonctionnement, et dégager l'autofinancement nécessaire à des projets d'investissement.

Un budget maîtrisé, pour une vie locale diversifiée, tel est et demeurera notre crédo.

Le chantier de la nouvelle maison de la petite enfance, réalisé par notre communauté de communes chemin d'En palanque, a débuté voilà quelques semaines. Malgré des conditions de travail rendues difficiles par les aléas climatiques que nous avons connus en ce début d'année, les bases du futur bâtiment commencent à se dessiner.

Nous devons, dans les mois qui viennent, débiter une réflexion sur l'aménagement de ce quartier afin de sécuriser les abords de la maternelle et de la crèche tout en améliorant la vie des riverains.

Réalisé par les agents des services techniques, le mur encadrant la place de la mairie a été supprimé,

améliorant de ce fait la visibilité au carrefour de la rue Dastarat avec la rue de la Font d'Esteve, tout en donnant une nouvelle perspective sur l'hôtel de ville.

Mais, on ne peut que le déplorer, en parallèle à toutes les actions entreprises, le domaine public est souvent synonyme pour certaines personnes de négligences et d'incivilités qui exaspèrent, minent les bonnes volontés et coûtent cher en temps pour les nettoyer et les réparer.

Deuxième journée citoyenne : la part belle au vivre ensemble et à la solidarité !

Nous ne pouvons que saluer la richesse de cette deuxième journée citoyenne qui a mobilisé 90 personnes et qui n'a fait que confirmer l'élan que nous avons ressenti l'année dernière.

L'enthousiasme manifesté pour cette initiative est une juste récompense pour toutes les personnes qui se sont beaucoup investies dans cette opération et qui font de cette journée une réussite. Nous ne pouvons que les féliciter, pour leur sens civique et leur volonté de contribuer ensemble à améliorer notre espace collectif.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine en espérant vous retrouver encore plus nombreux pour renouveler l'opération et ainsi participer à la vie communale autour des valeurs qui nous rapprochent : la solidarité, la convivialité, l'échange et le partage.

Je vous souhaite à tous de passer un très bel été et de bonnes vacances estivales.

**Votre maire,
Didier LAFFONT**

CHANTIERS EN COURS

± LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE



Le chantier de la nouvelle maison de la petite enfance a débuté en avril et avance au rythme des aléas climatiques. L'objectif de ce complexe est de remplacer l'ancienne crèche parentale, au profit d'un nouvel ensemble réunissant crèche et Relais Assistantes Maternelles.

± AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE LA MAIRIE

La cour de la mairie s'offre une nouvelle esthétique grâce au travail des agents des services techniques qui ont supprimé le mur encadrant la place et favorisant ainsi la visibilité au carrefour de la rue Dastarat avec la rue de la Font d'Esteve.



± AIRE DE JEUX

Une aire de jeux sera très prochainement installée dans le parc derrière la mairie.

± VOIE DOUCE EN NAUBIAU

L'aménagement de la voie en Naubiau a débuté et desservira le futur lotissement, situé face au collège de Cadours.

RÈGLES DE CIVILITÉ

La commune souhaiterait sensibiliser les habitants aux règles élémentaires pour mieux vivre ensemble.

Que cela concerne les nuisances sonores ou les nuisances canines.

± HEURES DE TONTE

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Voici des règles pratiques pour éviter de créer des nuisances :

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air,

Informations municipales

sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelques natures qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf intervention ayant un caractère d'urgence.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, motoculteurs, tronçonneuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Merci à tous d'en tenir compte !

**CHAQUE CHOSE À SA PLACE
GARDONS LA VILLE PROPRE**

**Je ne laisse pas
les crottes
de mon chien
chez le voisin,
je les ramasse.**



ENVIRONNEMENT

± RÉCUPÉRATION D'ESSAIMS D'ABEILLES

La population des abeilles est en diminution inquiétante depuis quelques années et pour y faire face, le Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées mène des actions de sauvegarde et de protection de l'environnement. Nous attirons votre attention sur le phénomène d'essaimage, qui fait partie de l'évolution normale de la colonie d'abeilles à l'intérieur de la ruche. En effet, à partir de la fin du mois d'avril, la ruche augmente en population et l'espace nécessaire pour la poursuite de son développement n'est plus suffisant. C'est pour cette raison que la colonie se divise et qu'une partie (environ 20 000 abeilles) s'envole avec l'ancienne reine pour s'installer dans un autre espace. La manipulation d'un essaim demandant une certaine expérience et un matériel adapté, le Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées intervient gratuitement dans la récupération d'essaim signalé sur la commune. Aussi, pour signaler un essaim à récupérer, merci de **contacter le 07.87.54.02.35**

± PRÉVENTION CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique-tigre continue de gagner du terrain en Haute-Garonne, avec les nuisances qu'il provoque et surtout les risques sanitaires qu'il implique. L'insecte, d'une espèce particulièrement agressive peut, dans certaines conditions, transmettre les virus de la dengue, du chikungunya et du zika.

Pour lutter contre sa prolifération, cette situation nécessite l'intervention conjointe de l'ensemble des autorités locales. Et la mobilisation des populations est, elle aussi, essentielle (moustiquetigre.org)

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?



± RÉDUCTION DE VOTRE FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Chaque mercredi matin, une permanence gratuite est organisée par l'Espace Info Energie à la mairie de Cadours. Elle assure un service gratuit, neutre et indépendant et vous renseigne en amont de votre projet sur les solutions techniques et financières à mettre en oeuvre pour optimiser la rénovation énergétique de votre logement ou vous aide à la construction de bâtiments neufs mais également en aval sur le suivi et la maîtrise de vos consommations via la mise en place d'éco-gestes. Pour prendre rendez-vous, contactez Geoffrey Van Nuvel au 05.34.33.48.26 ou geoffrey.vannuvel@cd31.fr



Cette deuxième édition de la journée citoyenne a, à nouveau, été un véritable succès et nous souhaitons remercier les 94 participants ayant donné de leur temps et de leur énergie et ayant contribué à rendre cette journée conviviale.

- Les enfants ont collecté 80 kilogrammes de déchets



- Le lavoir « chemin de la rivière » a été nettoyé et débroussaillé



- L'atelier peinture : 3 vasques et 3 bancs en béton ont été rafraîchis



- La bibliothèque de rue a été installée sous le porche de l'ancien évêché. Le but étant d'échanger des livres et d'en déposer gracieusement



- Le chemin de randonnée « Saint Jean » a été débroussaillé ainsi qu'un morceau du bois communal à la «Pointe»



- Un groupe d'enfants a terminé l'hôtel à insectes et a installé plusieurs dizaines de panneaux botaniques



- L'atelier fleurissement : 33 vasques, 1 jardinière et 2 pots ont été reflleuris dans le village, ainsi que la plantation d'un massif situé devant la mairie



- Un groupe a planté des arbres fruitiers dans le jardin public (en face de l'école primaire)

- Plusieurs trous sur la voirie ont été rebouchés

Évènements et manifestations festives

ÉVÈNEMENTS À VENIR

± FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

La fête nationale aura lieu le vendredi 13 juillet à Cadours. Au programme, le traditionnel feu d'artifice à 23h, place du marché à l'ail, précédé d'un bal musette ambiance sous la halle aux marchands dès 22h. Le bal, animé par l'orchestre Christian LAVAIL, se poursuivra après le feu d'artifice.

± MARCHÉS NOCTURNES

Cette année encore, les cadoursiens auront le plaisir de se régaler aux marchés nocturnes les **21 juillet, 4 août et 1er septembre**. Et les bonnes âmes sont attendues pour aider à l'organisation de ces soirées (mise en place, etc.). Venez nombreux !

± JOURNÉES DE L'AIL VIOLET - CADOURS

Les **samedi 25 et dimanche 26 août**, venez vous distraire à la Fête de l'Ail violet qui fait peau neuve, avec l'exposition d'ail sous et autour de la Halle aux Marchands, au coeur du village. Vous aurez également l'occasion de découvrir la place des métiers, où diverses démonstrations artisanales vous seront présentées. Le samedi soir vous divertira à l'aide de bâtons et cordes enflammées, d'effets pyrotechniques, au son de musiques celtiques, pour finir sur une soirée années 80's. Quand au côté culinaire, repas traiteur les midis et cochon de lait à la broche le samedi soir vous régaleront durant ce week-end festif. Les places étant limitées, les réservations des repas se font du 1er juillet au 15 août au 06.95.24.57.89.

Et tout au long du week-end, présentation et démonstration du travail de l'ail, marché de producteurs et d'artisans, animations pour les enfants, exposition de matériels agricoles anciens et modernes, expositions d'outils anciens et de cartes postales et autres surprises vous attendent...

Suivez-nous sur Facebook «Fête de l'Ail violet à Cadours» et découvrez le programme :

Samedi :

- 8H : Randonnée pédestre
 - 10H : Concours/exposition de l'ail : Visite officielle et remise des prix aux producteurs.
 - 11H30 : Animation musicale « Les Souris Volantes »
 - 12H : Repas organisé sous la Halle aux sports
 - 14H30 : Manœuvre des pompiers volontaires
 - 15H à 17H : Concours de labours
 - 20H : COCHON DE LAIT A LA BROCHE
- Soirée dansante Années 80 animée par DJ Yoan
- 22H30 Spectacle « La Flammèche de Tristan » par la compagnie « Les Vaguabondes »

Dimanche :

- 7H30-17H : Vide-greniers dans la cour de la Mairie
- 10h30 et 12H15 : Chants gospel sur le parvis de la Halle
- 11H : Messe animée de chants gospel
- 12H30 : Repas de battage sous la Halle aux sports
- 14H30 : Concours de pétanque (doublette), en 4 parties
- 14H30 : Battage à l'ancienne avec production de farine
- 16H : Spectacle de Fauconnerie
- 17H30 : Tirage de la tombola

± FETE LOCALE

La fête locale aura lieu les **7-8 et 9 Septembre**.

Le vendredi, soirée d'ouverture avec restauration et groupes.

Le Samedi, à 22h sous la halle l'orchestre de variétés «MAD» et au foyer : bal musette ambiance, animé par l'orchestre Alain BRINGAY.

Le dimanche, matinée et soirée accompagnées par David CORRY. Sans oublier la présence durant tout le week-end de la fête foraine pour petits et grands.

Le programme détaillé vous sera communiqué par affiches et flyers. Venez nombreux.

ÉVÈNEMENTS PASSÉS

± REPAS DES AÎNÉS



Nos aînés âgés de 70 ans et plus ont eu la gentillesse de répondre présents à l'invitation lancée par le Centre Communal d'Action Sociale et la mairie de Cadours. En effet, le samedi 10 février à midi, un repas leur a été

offert et ce, afin de se retrouver, bavarder et passer un agréable moment. L'animateur, Richard NEWTON, invité pour la circonstance a accompagné le repas par des chansons, de l'accordéon, des petits jeux et des histoires, au grand plaisir de chacun. Rendez-vous l'année prochaine.

± JOURNÉE CITOYENNE

Cette deuxième édition de la journée citoyenne s'est déroulée le dimanche 6 mai et a rencontré le succès espéré (cf dossier en page précédente).

± COMMÉMORATION DU 8 MAI



La cérémonie du 8 mai s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires. Après l'hommage rendu aux enfants de Cadours disparus lors des divers combats, s'en est suivi le verre de l'amitié au foyer municipal.

± GUITARE EN SAVE

Pour la première année, Guitare en Save s'est associée au Comité des Fêtes de la commune de Cadours pour l'avant-première du Festival. A cette occasion, trois élèves de l'École de musique de Cadours ont animé entre les passages des différents groupes. Leurs prestations ont été de qualité et appréciées de tous.

Malgré un public peu nombreux, ambiance et succès étaient au rendez-vous.



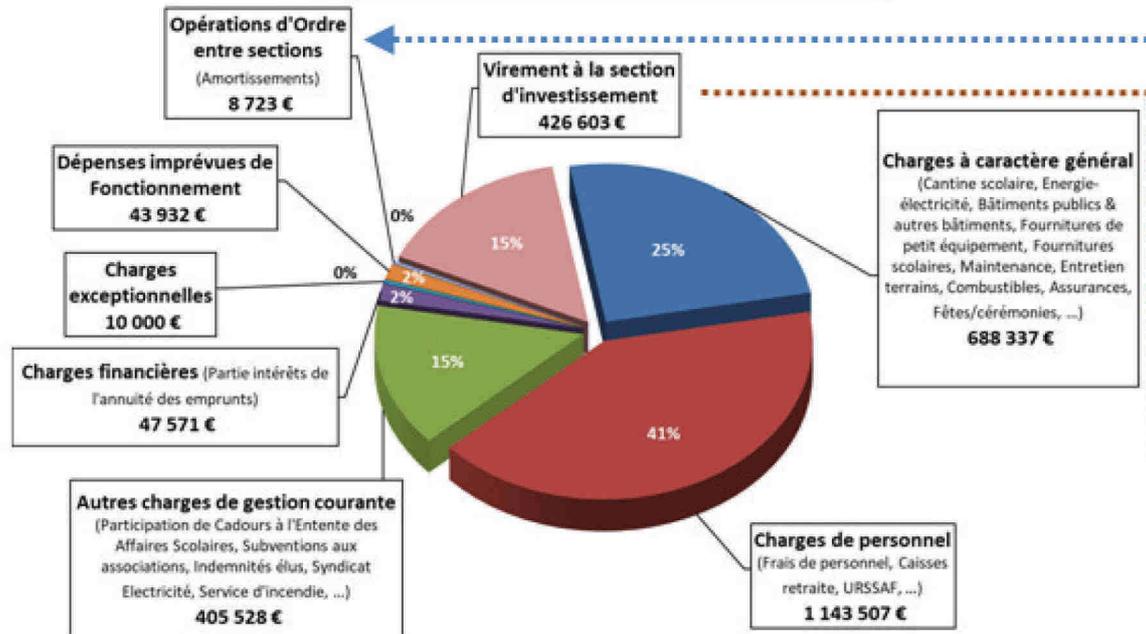
Le budget, la confrontation du

Le budget se décompose en deux parties: une section de fonctionnement et les recettes égalant les dépenses. Le budget est proposé par le Maire et voté par le conseil municipal.

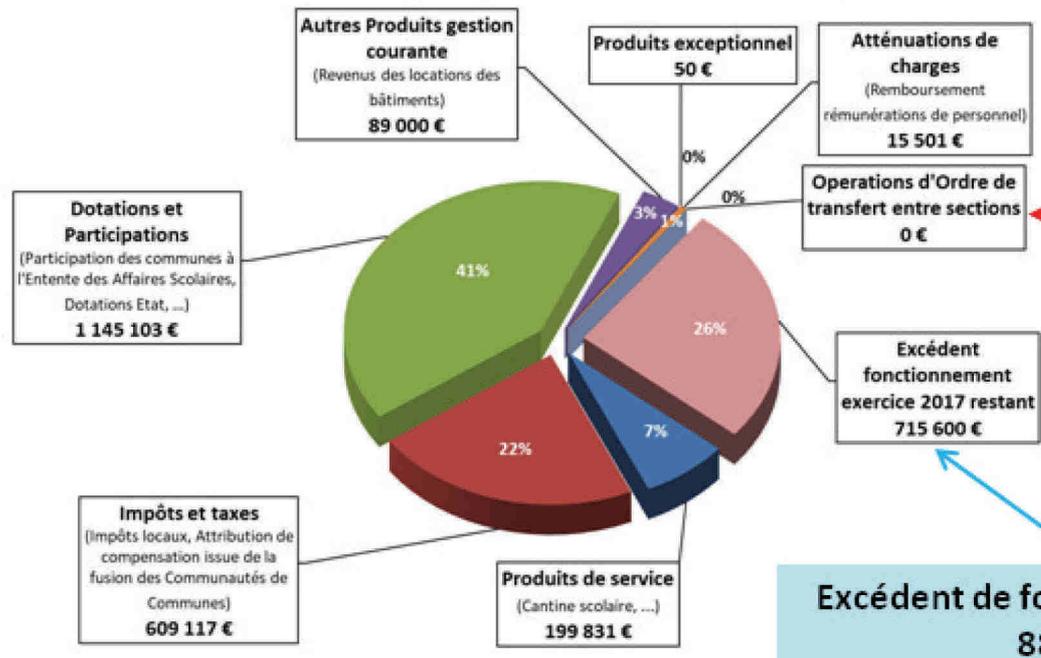
La section de **fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

Budget 2018 pour la commune de Cadours

DEPENSES de FONCTIONNEMENT : 2 774 201 €



RECETTES de FONCTIONNEMENT : 2 774 201 €



Excédent de fonctionnement : 882 267 €

Comme l'année passée, la section de fonctionnement présente des montants importants, ce qui est dû au fait de la fusion des Communautés de Communes qui a entraîné la restitution des dépenses scolaires aux communes. Le fonctionnement correspondant est intégré au budget de la commune de Cadours (commune pilote), un budget spécifique à l'Entente n'ayant pas été autorisé.

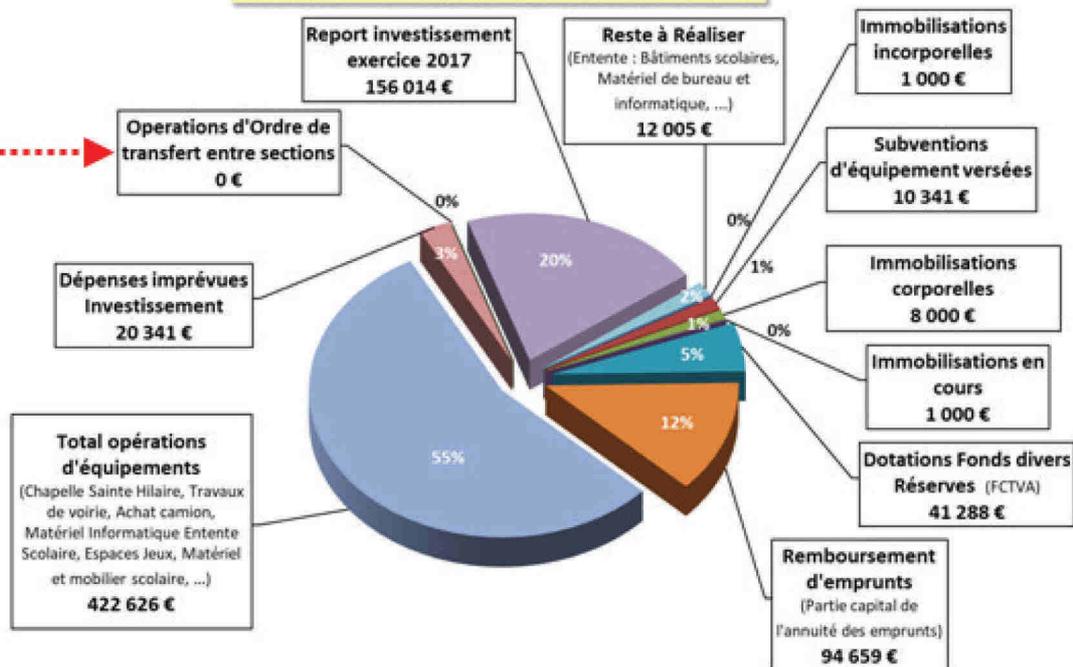


souhaitable et du réalisable

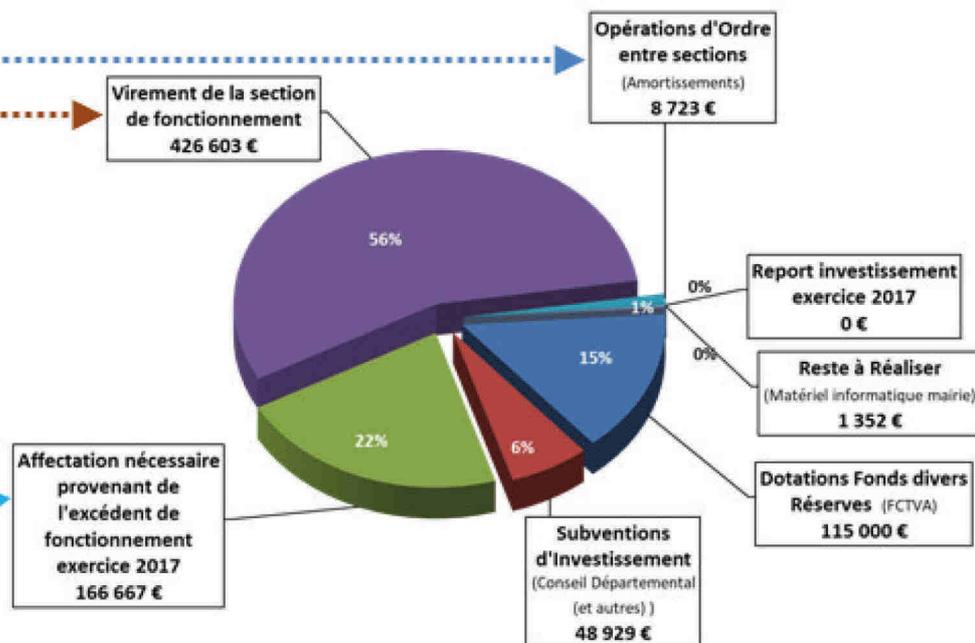
une section d'investissement. Chacune d'elles doit être présentée en équilibre, par le Conseil Municipal.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine.

DEPENSES d' INVESTISSEMENT : 767 274 €



RECETTES d' INVESTISSEMENT : 767 274 €



ement 2017:

importants du
n des affaires
u budget de
orisé.

Répartition	Fonctionnement	Investissement
Mairie	1 515 524 €	619 270 €
Entente Scolaire	1 258 677 €	148 004 €
Total	2 774 201 €	767 274 €





LE MOT DES ASSOCIATIONS

REUNION D'ÉCHANGE ENTRE ASSOCIATIONS

La prochaine réunion d'échanges entre association visant à favoriser le dialogue entre la mairie et les associations, et les associations entre elles, aura lieu en septembre.

Ce sera l'occasion pour chaque association de se présenter, ainsi que d'exposer les nouveaux projets de cette rentrée. Date, heure et lieu vous seront communiqués par e-mail dans le courant de l'été.

PLANNING LOTOS ET RÉSERVATION DES SALLES

La réunion pour la planification des lotos aura lieu le 4 juillet. L'heure de la réunion sera communiquée par la mairie à chaque association. A cette occasion, sera également abordée l'occupation des salles pour la saison prochaine.

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Début septembre aura lieu la journée des associations au cours de laquelle vous pourrez vous inscrire à vos activités favorites et découvrir toutes les disciplines proposées au sein de notre commune. La date exacte sera communiquée sur le panneau d'affichage, le facebook et le site Internet de la mairie de Cadours.

MÉDIATHÈQUE



Le 25 mai, la Médiathèque, dans le cadre de son projet intergénérationnel – commencé en 2017 – a proposé et offert aux collectivités (EHPAD de Cadours et Grenade, en collaboration avec leurs

animatrices, Géraldine et Magali, l'école de Cox et les grandes sections maternelle de Cadours) un spectacle intitulé « La grande cuisine des mots » ; nous utilisons tous les jours des expressions « Tombé de haut » « on va pas en faire un plat » qui alimentent notre quotidien ; cette grande cuisine des mots était mise en scène par la Compagnie La Volière qui, musicalement, poétiquement, visuellement, nous ont montré combien était riche notre langue et importants les mots qui peuvent réchauffer le cœur ou le mettre à mal. La jeunesse, qui a répondu avec enthousiasme à ce spectacle interactif, a réjoui les résidents qui, nous ont-ils dit, ont grand plaisir à participer aux animations avec les enfants, qui leur donnent du baume au cœur et beaucoup de joie.

Cette journée a été l'amorce de deux après-midi sur le thème de l'école d'autrefois. En effet, le 11 juin, les enfants du CM du cours de Mélanie Séguier (école primaire Cadours) se sont rendus à l'EHPAD où nous avons reconstitué l'école d'autrefois au sein de l'établissement et ce, avec la collaboration de l'association « C'était

hier » présidée aujourd'hui par notre ancienne députée Françoise Imbert – que nous remercions ici d'avoir accepté de transférer le matériel de l'écomusée de Cabanac-Séguenville – Monsieur Jean Ducasse (ancien maire de Cabanac) et sa femme Claire, étaient présents pour nous parler de l'enseignement d'antan. Le 18 juin, ce sont les résidents qui ont été dans la classe de Mélanie pour constater la grande évolution de l'enseignement (livres, nouvelle technologie...)

Et ne ratez pas le Festival du Court-Métrage en septembre : nous vous tiendrons au courant de ce festival ; vous pourrez découvrir ce cinéma ô combien intéressant, riche en messages, humour et plus...

Et bien sûr à la Médiathèque, des livres (BD, Livres-CD, audio-livres), des DVD, CD pour la modique somme de 2€ à l'inscription.

ATTENTION : en juillet, mêmes horaires d'ouverture que ci-dessous MAIS en août, la Médiathèque ne sera ouverte que les mercredis matin et les samedis matin (fermée le samedi 25.08). Merci de votre compréhension.

Quelques changements dans nos horaires d'ouverture (le samedi) et changement de mail :

Lundi : 16h – 18h / Mercredi : 9h – 12h30 et 14h – 18h30 / Vendredi : 16h – 18h30 / samedi : 10h – 12h

Tél : 05.62.13.74.00 et cadours.mediathèque@orange.fr

Votre inscription à la Médiathèque vous permet d'avoir accès gratuitement à la Médiathèque Numérique :

<http://media31.mediathèques.fr> ; Vous y trouverez de la presse numérique, des films, des jeux interactifs, des jeux pour progresser dans notre langue française...

L'office de Tourisme se situe maintenant à Grenade :

tourisme@hautstolosans.fr / 05.61.82.93.85

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Après une première tombola réalisée à l'occasion de la fête des mères, l'association des commerçants a réitéré une seconde tombola pour la fête des pères. Au cours de laquelle ont été tirés au sort trois gagnants.

JUDO COTEAUX DE SAVE



Le 3 juin a été une belle journée pour Judo Coteaux de Save.

En effet, plus de 120 judokas représentant 6 clubs, se

sont affrontés dans le magnifique Dojo de Cadours.

Le JCS termine à la 1ère place devant les clubs des Mazades, Croix de Pierre Judo, St Jory, Montech et Gimont.

Un grand merci à l'équipe de bénévoles qui a assuré à tous les postes, de l'accueil à la remise des récompenses.

Avis aux jeunes adhérents : la saison se termine dans quelques semaines par la sortie à Walibi le 4 Juillet.

Et pour ceux qui souhaitent nous rejoindre pour la prochaine saison, nous vous invitons à consulter notre site : <http://judocoteauxdesave.toile-libre.org/> Au plaisir ;-)

CIRCUIT DE CADOURS LARÉOLE

L'association pour la promotion du circuit de Cadours Laréole organisera les 2 et 3 septembre la rétrospective Raymond Sommer sur le tracé de l'ancien circuit de Cadours - Laréole. Cette année 2018 marque le 70ème anniversaire de la création du circuit qui a vu courir les grands noms des années 50 et 60.

Renseignements au 06 88 76 61 03 ou circuitdecadourslareole@gmail.com

L'association organisera également le 6ème rallye Midi Minuit, rallye de régularité qui permet aux 40 équipages de découvrir les routes de notre région. Comme chaque année, le départ se fait de Cadours pour le plaisir des amateurs du genre dont les 3 équipages locaux. Rendez-vous le 27 octobre pour découvrir le 6ème opus.

ASSOCIATION LECTURES ET DÉCOUVERTES



L'association qui fêtera ses 25 ans l'an prochain organise chaque année deux bourses aux vêtements et un vide-greniers. Les bénéficiaires permettent d'organiser des ateliers gratuits

pour les enfants dans le cadre des TAP notamment, comme cette année encore avec l'écriture du livre des métiers.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire au vide-greniers du 26 août prochain auprès du 06 49 70 92 37 ou sur lecturesetdecouvertes@gmail.fr

La prochaine bourse aura lieu les 6 et 7 octobre 2018 au foyer de Cadours.

L'association organisera cette année un Halloween sur le thème d'Harry Potter. Si vous êtes intéressé par cet événement et souhaitez y participer, prenez contact avec l'association pour cela. Une première réunion d'information aura lieu début juillet. Information par voie de presse et d'affichage à découvrir.

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS



La saison 2017-2018 touche à sa fin. Nous avons eu cette année, 255 adhérents, plus nombreux d'année en année et toute l'équipe de l'ASL profite de cette occasion pour les remercier encore une fois.

Le spectacle de fin d'année qui clôture cette saison écoulée s'est déroulé le 16 juin 2018 et élèves et proches ont pu admirer le travail réalisé durant l'année...

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale aura

lieu en octobre/novembre, la date exacte vous sera communiquée ultérieurement mais nous comptons sur vous car l'association a besoin de renouveler son bureau et a besoin de bénévoles.

Nous espérons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine !

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances et vous donnons rendez-vous en septembre pour la reprise des cours : gym enfant et adulte, danse du monde enfant et adulte, modern jazz enfant et adulte, classique et hip-hop. Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter sur notre mail aslcadours@yahoo.fr et nous suivre tout au long de l'année sur le Facebook de l'ASL. Sportivement, le bureau.

CADOURS OLYMPIQUE FOOTBALL CLUB



Cette saison le Cadours Olympique a pu aligner au moins une équipe par catégorie puisque nous comptons en fin de saison, 229 licenciés.

L'équipe senior a connu des difficultés mais a pu montrer au fil de la saison des progrès sans pour autant connaître les joies de la victoire. Pourtant, à plusieurs reprises, il y a eu de bons motifs d'espoir. La fin de saison fut difficile avec un effectif diminué.



En U17, bilan contrasté avec des difficultés dues à un effectif juste mais le groupe est motivé pour la prochaine saison.

En U15, l'équipe a réussi à maintenir le niveau acquis en progressant régulièrement car la majorité du

groupe n'avait jamais évolué sur un terrain de foot à 11.

En U13 et en U11, les 4 équipes ont montré de belles choses tout au long de la saison tout comme en U9 et en U7 grâce à un encadrement de qualité.

Les tous petits U6 ont quant à eux pu découvrir les joies du ballon rond.

Les féminines loisirs ont connu des soucis de calendrier avec une multitude de matchs reportés... cela n'a pas altéré la convivialité et l'envie.

Côté vétérans, le groupe s'est étoffé et la bonne ambiance règne toujours.

La quasi totalité des équipes a terminé la saison par des tournois. Cadours a donc été représentée en de multiples lieux du département et s'est souvent faite connaître par ses bons résultats.

Pour la première fois, le club organise un tournoi de football «féminines loisirs» le samedi 30 Juin en semi-nocturne et devrait reconduire le «tournoi de rentrée» pour les jeunes prévu le 2ème week-end de septembre.

L'école de foot aura droit cette année à Walibi Aquitaine pour les petits, Tournoi de Gélos (près de Pau) pour les U11/U13 et sports d'eaux vives pour les adolescents.



L'assemblée générale aura normalement lieu le samedi 30 juin à 10h.

Le bureau remercie tous les joueurs qui ont permis que la saison se déroule dans de bonnes conditions, les parents qui nous ont accordé leur confiance, la mairie pour son soutien ainsi que la communauté de communes et le conseil départemental. Nous remercions aussi l'association des commerçants qui nous soutient dans nos projets tout comme nous remercions EURL Huc, EURL de La pointe et Carrefour Contact qui nous ont offert des jeux de maillots cette saison.

Les pré-inscriptions pour la saison 2018/2019 ont commencé mi-juin et se poursuivent jusqu'à mi-juillet.

Vous trouverez les informations avec davantage de détails sur notre site officiel (<http://co-cadours.footeo.com>) ainsi que sur notre page facebook.

A bientôt au bord des terrains.

ECOLE DE MUSIQUE



Le mois de Juin annonce la fin de la saison 2017-2018 pour l'Ecole de Musique de Cadours, mais heureusement plusieurs événements se profilent à l'horizon. Avant de parler des manifestations à venir, revenons

sur les événements passés. Déjà, nous avons organisé un concert de piano de musique classique en l'Eglise de Cadours. Des moments très forts et nous le referons très certainement. Ensuite, la grande manifestation « Guitare en Save » qui s'est arrêtée pour une soirée sous la Halle de Cadours. Au milieu de plusieurs ensembles de très bon niveau, l'Ecole était présente avec le groupe « Inside » qui a fait une belle démonstration de Rock. Malheureusement le public était rare pour cette très belle soirée.

Le 23 juin, une opération portes ouvertes s'est déroulée à l'Ecole, suivie d'un récital de piano « Hauts les Mains » dans la salle Intercommunale et dans le cadre de la fête de la Musique, l'après-midi a ensuite donné lieu à un Concert au « Road Snack » où paëlla et musique étaient au menu. La prochaine date à retenir est le 1er juillet.

La rentrée 2018-2019 se profile aussi et on vous donne d'ores et déjà rendez-vous le samedi 9 septembre 2018 pour la journée des inscriptions. N'hésitez pas à nous contacter sur cadours.ecole.musique@gmail.com ou nous suivre sur notre page Facebook « eolemusiquecadours ».

A très bientôt donc et bonnes vacances à Toutes et Tous.

TENNIS

Le tennis club de Cadours vous propose de venir découvrir cette activité à l'occasion d'une journée festive.

Nous vous donnons rendez-vous samedi 30 juin dès 10h00 au stade pour des démonstrations de l'école de tennis et des jeux de raquettes tout au long de la journée. Le club vous invite à l'apéritif et vous propose de partager un repas sur le principe de l'auberge espagnole. Vous pourrez encourager nos équipes engagées dans le challenge Laffont, et féliciter les garçons qui ont fini seconds de leur poule. Et oui ! le tennis c'est aussi un sport d'équipe !

Grâce à la générosité des commerçants de Cadours, nous vous proposons de participer à notre tombola, avec à la clé de nombreux lots (raquettes, sac de sport, accessoires de tennis, bons d'achats...). Les tickets sont en vente depuis le 15 mai, par les enfants de l'école de tennis.

Une question ? vous pouvez nous contacter par mail : tennisclubcadours@laposte.net, ou consulter notre page Facebook.

KARATÉ - SHOTOKAN



La saison tire à sa fin : les championnats de France ont accueilli 17 enfants du KSC qui ont rapporté 17 titres de champions départementaux, régionaux et interrégionaux. Une sortie de club a été organisée à Wallibi le

24 juin, où 2 bus ont été réservés pour 116 personnes. La fête de fin d'année se déroulera le 7 juillet et clôturera une saison bien remplie : une démonstration des adhérents en fin de soirée, une remise de récompenses pour tous les compétiteurs sélectionnés aux différents championnats de France qui ont vu leur épilogue le 25 mai et un repas partagé au foyer intercommunal de Cadours.

La saison 2018-2019 reprendra avec les inscriptions lors de la journée des associations à Cadours en septembre 2018. Le bureau vous attend nombreux, soit pour un renouvellement soit pour de nouvelles adhésions.

AIL VIOLLEY-BALL



Une saison de plus qui s'achève bientôt, un championnat qui vient de se terminer, une année très sympathique une fois de plus. Peu de victoires mais le niveau de la poule était différent de l'an passé, avec ces bons retours d'échanges et d'évolutions, l'équipe de « L'ail Violley-Ball » s'est renforcée et les nouveaux venus se sont vite intégrés. Nous préparons d'ores et déjà le début de la saison prochaine avec une campagne de recrutement. Tu veux faire partie de l'aventure ? C'est maintenant qu'il faut se faire connaître !! Viens faire des essais et profiter des derniers entraînements, nous poursuivons les créneaux du mercredi soir 20h30. Pour plus d'informations, n'hésite pas à prendre contact : 0686274485 / ailviolleyball@outlook.com

LES MAJORETTES DE CADOURS



Les majorettes de Cadours, pour célébrer leur 10^{ème} année, ont participé les 20 et 21 mai derniers au championnat de France organisé par l'Association des Majorettes de France à Saint Loup-Camas et

Pechbonnieu. Cette première participation a été une expérience très enrichissante pour les trois aînées inscrites car cela a permis à chacune de tester leur niveau personnel.

Le dimanche 24 juin a eu lieu le 3^{ème} festival qui a réuni plus de 100 majorettes au coeur du village.

Défilé, numéro de feu et animations sur le parvis de la halle, pour finir par la présentation des différents groupes.

L'assemblée générale aura lieu début juillet, si l'activité vous intéresse contactez-nous au 06.14.09.10.95.

LOISIRS EN PAYS DE CADOURS

Loisirs en pays de Cadours propose de nombreuses activités qui veulent permettre à chacun de pratiquer ce qui les intéresse.

10 sections ont fonctionné : belote, bridge, création-récréation (toute nouvelle), danse, informatique, jeunes (au yoga), marche, peinture, scrabble, yoga.

217 personnes ont ainsi adhéré à l'association pour pratiquer une ou plusieurs de ces activités.

Pour certains, l'année a commencé début septembre pour d'autres un peu plus tard, chaque responsable de groupe en fixe les modalités.

Enfin, depuis le 05 mars, grâce aux efforts de Monsieur Bouffard, responsable de la section informatique, une permanence a été mise en place afin de lutter contre « la fracture numérique ». L'accès est gratuit et ouvert à tous du lundi au vendredi de 14h à 16h. Elodie (06.04.05.68.21) vous accueille et vous aidera pour tous problèmes techniques ou personnels liés à l'informatique. Il vaut mieux téléphoner pour avoir un rendez-vous personnalisé.

Merci aux collectivités de nous aider à pérenniser l'action entreprise.



L'année a été riche en événements collectifs.

Elle a débuté avec la galette des rois le 27 janvier; où une centaine de personnes, toutes sections confondues, ont pu se retrouver. Chacun a pu se régaler et quelques rois et reines bien éphémères ont été couronnés.

Puis est venu le loto le 11 février. Ce fut une réussite grâce

à l'investissement de bon nombre d'adhérents que nous tenons encore à remercier.

Le 12 mai, un repas convivial a été offert aux adhérents, regroupant toutes les activités. Le repas a été suivi d'un spectacle où se sont succédés les guinch'pépettes et lobernatcontaire.

Puis, le 8 juin, un apéritif dînatoire a précédé l'assemblée générale qui a clôturé l'année.

Pour l'an prochain, de nouvelles activités sont envisagées.

Des ateliers : théâtre, art floral, poterie, crochet, tricot, couture, cuisine, jeux de société et jeux de plateaux.

Des moments de rencontre pour les anciens.

Un lieu de vie et de détente pour les jeunes.

Echanges en patois pour (re)découvrir le patrimoine culturel local. Ces projets seront étudiés si quelques personnes sont intéressées. Pour cela contacter le : 05 61 85 66 06

ASSOCIATION LE VIOLET



Le Violet et les différents services :

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

- Prestation d'aide et accompagnement à domicile autorisé par le Conseil Départemental
- Conventions avec le CD (APA, DSD, PCH), les caisses de retraites (CRAM, MSA, RSI, CDC, MGEN,...), la CAF ou la CPAM dans le cadre d'une aide ponctuelle aux familles jeunes, les mutuelles ou sociétés d'assurances lors de sortie d'hospitalisation.
- Service Emplois Familiaux pour les personnes de plus de 70 ans ne pouvant bénéficier des prises en charges citées précédemment ou pour les personnes de moins de 70 ans avec un problème de santé.
- Tarif horaire fixé par le conseil départemental / déqualification partielle des sommes engagées.

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

- Autorisé par l'Agence Régionale de Santé
- Sur prescription médicale uniquement
- Financé par votre Caisse d'assurance maladie, pas de reste à charge pour l'utilisateur

SERVICE TRANSPORT

- Pour les plus de 60 ans : du domicile vers le marché de Cadours le mercredi matin et vers les clubs du 3^{ème} âge de proximité.
- Tarif : 6€ aller-retour

Pour joindre nos services,

par Téléphone :

Aide à domicile **05 61 85 71 60**

Service de Soins Infirmiers à domicile **05 61 85 45 74**

par Fax : **05 61 85 28 82** ou Email : le-violet.cadours@orange.fr





La Halle de Cadours

L'importance que prirent dès leur création, les foires et marchés de Cadours, donna l'idée de construire une halle.

Pour se procurer les fonds nécessaires à cette construction, le conseil municipal décida, après de longues discussions et hésitations, de vendre le bois communal de la Pointe mais cette vente ne fût pas autorisée. Elle avait déjà été interdite, jadis, au moment de la reconstruction de l'église. L'administration des eaux et forêts n'avaient pas permis à ce moment la mise à la vente de la coupe d'une réserve âgée de 44 ans.

En présence de ce refus, l'assemblée communale se décida à retirer 12 000 francs des fonds placés à la Caisse d'amortissements pour payer les frais de construction de la halle. Et durant la séance du 22 août 1827, a été décidé que la construction se ferait sur le terrain occupé par la maison et une partie du jardin de Madame Gisbert, née Dupouilh, dont le père, le grand-père et l'arrière grand-père avaient été notaires de Cadours pendant plus d'un siècle.

Ce terrain fut cédé au prix fixé par des experts amiablement choisis par les parties et la commune. Les plans et devis furent dressés par l'architecte Cambou de Toulouse et l'adjudication des travaux eut lieu le 5 février 1829.

Le curé doyen se rendit en procession sur l'emplacement choisi pour la pose de la première pierre.

La construction de la halle date donc de 1830 et cette date marque pour la localité le commencement d'une prospérité que n'avaient jamais osé espérer les cadoursiens du siècle précédent.

Il est incontestable que la disposition de la Halle, bien exposée à la vue, précédée d'un vaste terre-plein, desservie par des rues spacieuses qui convergent vers elle, se prête éminemment à des expositions.

Activité professionnelle

± MONSIEUR BRICOLAGE

Magasin de bricolage et matériaux

Changement de propriétaire

Gérant : Mr VANOOTE Franck

Chemin d'en Palanque, 31480 Cadours

Tél : 05.61.85.62.26

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h30

± PIZZERIA L'ORIGAN

Pizzeria, restauration italienne à emporter

Changement de propriétaire

Gérants : Mr et Mme FAURE Patrick et Fabienne

19 Rue de la Mairie, 31480 Cadours

Tél : 05.61.85.00.42

Ouvert tous les soirs du mardi au dimanche, et mercredi midi

± CABINET VÉTÉRINAIRE APIVETO

Cabinet vétérinaire multi-espèces, consultations, analyses, homéopathie, phytothérapie, consultante apiculture

Gérante : Mme PARRY Caroline

44 avenue Raymond Sommer, 31480 Cadours

Tél : 05.62.13.98.78

Consultations sur RDV de 8h30 à 13h

Après-midi visites et rdv exclusifs

État civil (arrêté au 01 juin 2018)

NAISSANCES

- MARIE-ROSE DITE CETOUTE Shanna, Mia 22/12/2017
- LAFFONT Kenzo, Louis, Raymond 22/02/2018
- JUBY Élya, Marie, Sandrine 16/05/2018
- GARCIA NADALIN Luna, Maya 22/05/2018

DÉCÈS

- PAUTRIC Jeanne, épouse DÉTANTE 13/01/2018
- BONNECAZE Jean 09/02/2018
- VICTOR Andrée, épouse LARRECQ 11/02/2018
- ROY Jacqueline, épouse VIOLLETTE 22/02/2018
- SIMION Marcel 09/03/2018
- PILOTIN Michel 22/03/2018
- DUPIN Gérard 24/03/2018
- RAMEIL Alice, épouse PEYRE 29/03/2018
- CAUVAS Micheline, épouse NICOLAS 12/05/2018
- BERTREAU Lucienne 14/05/2018
- QUILLÉVÉRÉ Geneviève 21/05/2018

MARIAGE

- RIVEAU Nicolas et YAÏCI Nastasia 10/03/2018



Mairie de Cadours - 2 rue Dastarat - 31480

Tél : 05.61.85.60.01

Courriel : cadours.accueil@mairie-cadours.fr

www.mairie-cadours.fr

- Lundi 8h30 à 12h 13h30 à 17h
- Mardi 9h00 à 12h 13h30 à 18h30
- Mercredi 8h30 à 12h 13h30 à 17h
- Jeudi Fermé au public... 13h30 à 18h30
- Vendredi 8h30 à 12h 13h30 à 17h
- Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro

L'équipe communication municipale :

Michèle PONTAC, Henri BEGUE, Marc JULIAN,
Aude PREVOST, Sébastien CLAVEL,
Régine SACAREAU, Thierry SCHWARZBARD

Nous remercions les associations pour leur contribution à travers les articles et photos qu'elles nous ont communiqués.

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

